

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - EUROPE EQUITY

Luxembourg, le 28 février 2019

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A. et le Conseil d'administration d'UBAM vous informent des changements relatifs au compartiment UBAM - EUROPE EQUITY (ci-après le « Compartiment »), à savoir :

Suite au BREXIT, la politique d'investissement qui est actuellement la suivante :

Ce compartiment investit ses actifs nets, à hauteur de 75% minimum, en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne et/ou dans la zone économique européenne (hors Liechtenstein) et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.

Est modifiée comme suit :

Ce compartiment investit ses actifs nets, à hauteur de 75% minimum, en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne, **au Royaume Uni** et/ou dans la zone économique européenne (hors Liechtenstein) et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.

Ce changement prendra effet le 30 mars 2019 et permettra au gestionnaire de maintenir l'allocation géographique actuelle.

Les actionnaires du compartiment UBAM - EUROPE EQUITY qui sont en désaccord avec les changements susmentionnés concernant le Compartiment pourront demander sans frais le rachat de leurs actions du Compartiment pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.